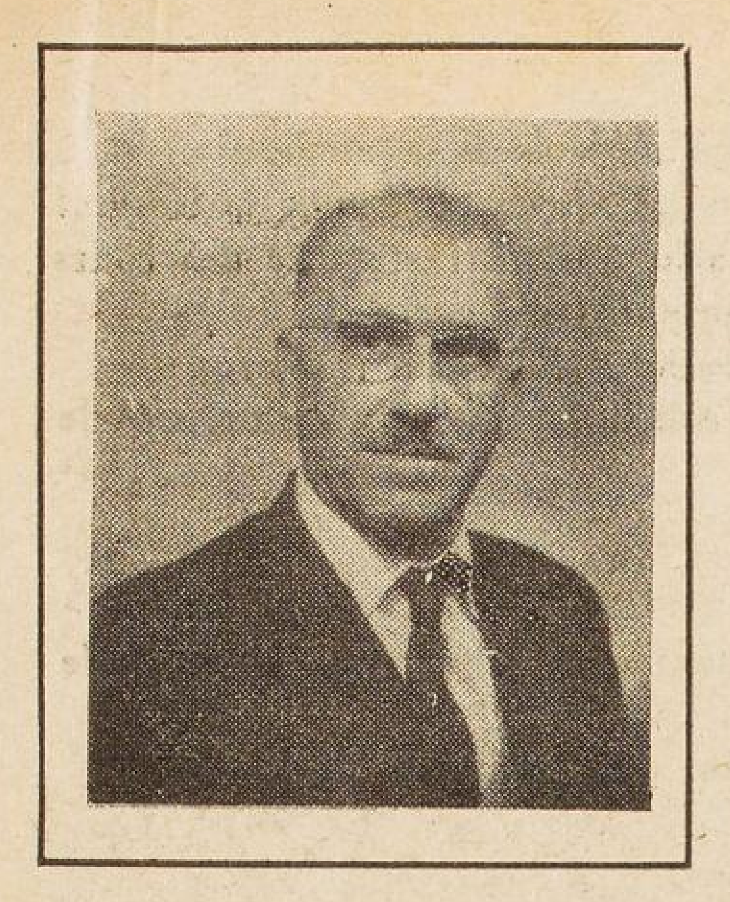


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

1ère CIRCONSCRIPTION DE RENNES-NORD

Jean PROST

Électrices, Électeurs,

En votant massivement OUI au référendum, vous avez manifesté votre volonté de transformer profondément les mœurs politiques de notre pays.

Vous avez ainsi approuvé l'effort de redressement national entrepris par le Gouvernement du Général de Gaulle.

Ce n'est toutefois qu'un commencement.

Les institutions parlementaires mises en place par la nouvelle Constitution ne seront en effet efficaces que par la qualité des hommes auxquels vous aurez donné mission de les animer.

Le moment est justement venu de choisir ces hommes.

Ne démolissez pas le 23 novembre ce que vous avez commencé de construire le 28 septembre.

VOUS VOULEZ UN CHANGEMENT : je n'hésite donc pas à me présenter en homme entièrement nouveau, car je n'ai appartenu à aucune des assemblées politiques précédentes.

VOUS VOULEZ UN PARLEMENTAIRE SERIEUX : je pense également présenter les garanties nécessaires. Les nouveaux députés siègeront moins en séance publique et davantage en commissions. Les effets de tribune cèderont la place, dans les commissions, à des travaux plus sérieux et plus efficaces, auxquels je suis préparé par mes fonctions professionnelles et administratives.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

— Assurer la liberté de tous dans le respect des libertés de chacun (civiques, religieuses, scolaires, économiques, syndicales).
— Appliquer en Algérie et au Sahara le programme défini par le Général de Gaulle dans le discours de Constantine.
— Promouvoir le progrès social, par une politique d'expansion économique et de plein emploi, dans la stabilité monétaire.
— Combattre le gaspillage des ressources nationales et individuelles.
— Réaliser une véritable décentralisation administrative et économique, qui redonnera vie et richesse à nos Régions et à nos Communes.

EN PARTICULIER :

dans le domaine économique et financier :

— donner à l'économie française les moyens de se défendre et de prospérer dans la compétition européenne et internationale.
— assurer à l'artisanat la place qui lui revient dans la vie économique nationale.
— simplifier et alléger la fiscalité par une réforme d'ensemble.
— réaliser des économies massives et abolir les privilèges fiscaux injustifiés.
— s'opposer énergiquement à toute ingérence abusive de l'Etat dans les activités privées.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

dans le domaine agricole :

— dans son cadre familial traditionnel, aider l'exploitation agricole à se moderniser et à se regrouper en vue d'augmenter sa rentabilité tant pour elle-même que pour la Nation.
— organiser le marché des grandes productions agricoles, afin d'obtenir stabilité des cours et correspondance des prix agricoles avec les prix des produits industriels.
— améliorer les conditions de vie rurales (habitat, électrification, adduction d'eau).
— développer l'enseignement technique agricole avec le concours des professionnels de l'agriculture.

dans le domaine familial :

— reconnaître à la famille les droits qui sont les siens en tant que cellule fondamentale de la vie sociale.
— permettre à chaque foyer de disposer d'un logement sain, de dimension suffisante.

dans le domaine scolaire :

— défendre vigoureusement le principe d'une liberté effective de l'enseignement, et préconiser ou faire aboutir toutes mesures tendant à assurer l'égalité de traitement entre l'enseignement privé et l'enseignement public (rémunération des maîtres et frais de scolarité).
— réformer les programmes et les méthodes d'enseignement pour les adapter aux nécessités du monde de demain.

dans le domaine social :

— travailler à l'établissement d'un nouveau climat, en vue d'instaurer la paix sociale.
— assurer aux vieillards, Anciens Combattants, veuves de guerre, anciens prisonniers, retraités de toutes professions, des ressources qui leur permettent de vivre dans la dignité.
— essayer de donner l'égalité en matière d'allocations familiales et de retraites aux artisans, membres des professions libérales et travailleurs indépendants.

Il n'y aura qu'un seul député dans chaque circonscription.

Choisissez donc pour vous représenter, dans votre Circonscription de RENNES-NORD, un homme qui y a toujours vécu, qui soit attentif à vos problèmes, qui conserve entière sa liberté de jugement et de décision, un homme de bonne volonté qui se voudra réaliste sans esprit de parti.

VIVE LA 1re CIRCONSCRIPTION.
VIVE LA FRANCE.
VIVE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE.

N'écrivez pas sur votre bulletin. Ne rayez aucun nom, sinon votre bulletin serait nul.

Jean PROST

Transporteur et Garagiste
Conseiller Municipal de Rennes
Membre Titulaire de la Chambre de Commerce de Rennes
Membre du Comité National Routier
Président de la Fédération des Industries d'Ille-et-Vilaine
Président du Syndicat des Transporteurs Routiers d'Ille-et-Vilaine — Chevalier de la Légion d'Honneur.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Jean BOHUON

Cultivateur — Président de la Chambre Départementale de l'Agriculture — Membre du Conseil Economique — Ancien Combattant — Croix de Guerre 1914-1918.

GROUPE DES INDEPENDANTS ET DES PAYSANS

Imprimerie « Les Nouvelles » - Rennes.

Sciences Po / fonds CEVIPOF